



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue à l'heure et au lieux des séances ce **5 juin 2017** à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Daniel Turcotte
Siège #2 - Manon Olivier
Siège #3 - François Beaulieu
Siège #4 - Daniel Giroux
Siège #5 - Daniel Roy
Siège #6 - Sylvie Laroche

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rénald Grondin.
Monsieur Jean-François Bienvenue, directeur général et secrétaire-trésorier assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-06-113

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er mai 2017
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Dépenses incompressibles pour le mois de juin 2017
 - 4.2 - Comptes du mois de mai à payer
 - 4.3 - Heures d'ouverture du bureau municipal
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS
 - 5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 6.1 - Achat d'une pompe pour les étangs
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Comité de gestion des accès aux bâtiments municipaux
- 8 - VOIERIE-TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 8.1 - Achat de cadenas
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Demande de dérogation mineure
 - 9.2 - Code d'éthiques (membres du CCU)
- 10 - LÉGISLATION
 - 10.1 - Avis de promulgation / Règlements # 161-2017 et 163-2017
- 11 - CORRESPONDANCE
 - 11.1 - Demande d'appui de la FADOQ
 - 11.2 - Demande d'appui des fermières

12 - AFFAIRES NOUVELLES

12.1 - Formation en Ressources humaines

12.2 - Congrès de la FQM

12.3 - Journée de la culture

12.4 - Participation financière Fête de la Pêche

12.5 - Tournoi de golf CLD Lotbinière

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Beaulieu, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-06-114

3.1 - Séance ordinaire du 1er mai 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-06-115

4.1 - Dépenses incompressibles pour le mois de juin 2017

Le directeur général dépose la liste des dépenses incompressibles.

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2017.

ADOPTÉE

2017-06-116

4.2 - Comptes du mois de mai à payer

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer, à savoir:

C1700142	FONDS DE L'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE- Avis de mutation	12
C1700143	ÉLECTRO MÉCANIQUE 2007-Reconditionner cont. Hydraulique	1017,53
C1700144	MINISTRE DES FINANCES-1er versement sécurité publique	38276
C1700145	Multi-Pompe Enr.-Pièces pompe à eau garage	11,46
C1700146	MACPEK INC- Pièces Volvo	4,6
C1700147	Dépanneur P. Bédard & Fils Inc.-Essence	317,45
C1700148	PRODUC-SOL INC.- Location camion asphalte travaux avril	7231,93
C1700149	REJAC ET FILS-Travaux après-sinistre	2278,24
C1700150	LCR INC.- Filtre charbon,pompe salle municipale	206,66
C1700151	Ventilation C. Fortier-Entretien ventilation	206,96
C1700152	Cameron Ressources Humaines inc.-Formation	189,71
C1700153	Eugène Fortier et fils-Pièces tondeuse	92,83
C1700154	Radiateurs Lamontagne Inc.-Radiateur Inter	1367,05
C1700155	Municipalité de Saint-Flavien-Formation monitrices TDJ	100
C1700156	HYDRO-QUÉBEC-1186 rue de l'Église, 1159 2e rang, rue de la Station	2572,39
C1700157	MUNICIPALITÉ VAL-ALAIN- Bulletin mai-Défi Vivalo	161,03
C1700158	LOISIRS VAL-ALAIN-Subvention Fête de la Pêche	1600
C1700159	BELL MOBILITÉ-Cellulaires juin	382,51
C1700160	TELUS QUEBEC- Téléphone étangs	62,2
C1700161	MUNICIPALITÉ VAL-ALAIN-Bulletin juin	86,53
C1700162	PAGES JAUNES-Pages jaunes	34,14

C1700163	REJAC ET FILS-Travaux salle municipale	5664,8
C1700164	HYDRO-QUÉBEC- 1245 2e Rang	538,79
C1700165	TELUS QUEBEC-Téléphone bureau,garage,Loisirs	414,65
L1700012	LBC Capital-Location photocopieur février	500,14
L1700013	LBC Capital-Location photocopieur mai	500,14
P1700184	Freins Démarreurs Plessis Inc.- Baril d'huile 208L, disque à poncer	961,8
P1700185	MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION-Quotes parts	2720,01
P1700186	MRC DE LOTBINIÈRE-Bacs de compostage	150
P1700187	CANADIEN NATIONAL-Passage à niveau, réparation barrières route Trépanier	1017,55
P1700188	BUROPRO-Fourniture de bureau	419,11
P1700189	Maxxam Analytics- Analyses d'eaux	293,19
P1700190	FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC. INC.- Trousse premiers soins garage+ étangs	117,79
P1700191	Les Entreprises Lévisiennes Inc.- Bitume EB-10C	4060,05
P1700192	Municipalité de Joly- Entente insp. février- entente incendie février	727,3
P1700193	CENTRE DE RÉNOVATION BMR-VIVACO- Pompe garage,pompe à perceuse	35,89
P1700194	Roulement Techno Inc.-Pièces pépîne,adpateur Inter	144,34
P1700195	Laboratoires Environex- Analyses d'eaux	83,36
P1700196	Roger Grenier Inc.- Pompe étangs, poignée et clés porte Loisirs	213,9
P1700197	PLACIDE MARTINEAU INC.- Porte,engrais,pompe Lac Lapierre,Asphalte	1242,57
P1700198	MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION - REC- Quotes parts	1800,95
P1700199	MGR-Courroie scie à béton, filtre air	72,43
P1700200	TÉLÉCOMMUNICATION STEPHANE ST-HILAIRE-Support téléphonique	90,83
P1700201	SOUDURE MARIO DESPRÉS-Escalier étangs	1457,88
P1700202	BUROPRO-Fourniture de bureau	13,62
P1700203	SUPÉRIEUR PROPANE-1200 rue de l'Église	18,4
P1700204	INFO PAGE- Fréquence numérique juin	277,93
P1700205	Toshiba Solution d'affaires- Photocopies	310,05
P1700208	LABRADOR-Eau	21,27
P1700209	MRC DE LOTBINIÈRE-Quotes parts	8494,08
P1700210	BUROPRO-Fourniture de bureau	230,05
P1700211	Toshiba Solution d'affaires-Agrafes	86,23
P1700213	MRC DE LOTBINIÈRE-Quotes parts	5718,75
P1700214	BUROPRO-Fourniture de bureau	634,1
P1700216	Toshiba Solution d'affaires-Agrafes	98,88
	Sous-total	95 342,05 \$
	Frais de déplacements	123,14 \$
	Salaires	10 809,00 \$
	Total	106 274,19 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2017- 05

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 106,274,19 \$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

2017-06-117 4.3 - Heures d'ouverture du bureau municipal

Attendu que le conseil municipal désire offrir à la population de Val-Alain un accès maximal à ses bureaux;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité, de changer l'horaire d'ouverture du bureau municipal comme suit:

Lundi, mardi et mercredi 8 heures 30 à midi et 13 heures à 16 heures

Jeudi 8 heures 30 à midi et 13 à 18 heures

Vendredi 8 heures 30 à midi

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

Loisirs 2 animatrices ont été engagées pour le terrain de jeux. La fête de la pêche a été un succès, autours de 160 pêcheurs. Les modules du

Skate park son arrivés et installés.

Famille

Sanitaire

Bibliothèque

École

Pompiers

Développement première rencontre de la CDE. Misa Payeur élue présidente du conseil d'administration.

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

2017-06-118

6.1 - Achat d'une pompe pour les étangs

Attendu qu'une résolution avait été prise par le conseil municipal du mois d'avril (résolution no. 2017-04-075) au sujet de l'achat d'une pompe à sulfate ferreux pour les étangs;

Attendu l'impossibilité pour le fournisseur choisi de livrer la marchandise;

Attendu que la municipalité avait eu une soumissions de DANOVAR INC. pour un montant total de 3 524.59 \$ (taxes comprises);

Considérant le besoin de procéder à l'achat d'une pompe pour sulfate ferrique pour l'étang;

Il est proposé par Daniel Turcotte, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une pompe pour sulfate ferrique pour l'étang au montant de 3 524.59 \$ (taxes comprises) auprès de Danovar Inc.

ADOPTÉE

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-06-119

7.1 - Comité de gestion des accès aux bâtiments municipaux

Attendu que la municipalité doit exercer un certain contrôle sur l'accès aux bâtiments municipaux au regard de ses assureurs et de l'ensemble de sa population;

Attendu que pour ce faire, la municipalité doit pouvoir être en mesure de gérer le nombre de clés en circulation, les responsables de ces clés et les codes d'accès reliés aux différents systèmes d'alarmes;

Attendu que la municipalité désire mettre en place un plan de gestion des accès aux immeubles municipaux et impliquer les différents organismes qui se servent de ces équipements à un moment ou à un autre du processus;

Il est proposé par François Beaulieu, et résolu à l'unanimité, de mandater le directeur-général afin qu'il mette en place un comité et que ce comité établisse un plan de gestion des accès aux immeubles municipaux.

ADOPTÉE

8 - VOIERIE-TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2017-06-120

8.1 - Achat de cadenas

Attendu que la municipalité doivent sécuriser certaines de ses installations;

Attendu que pour ce faire, la municipalité doit procéder à l'achat de 21 cadenas à clé unique;

Attendu qu'une soumission aie été préparée par ACS et fils pour un montant total avec taxes de 1 434.51 \$

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat des cadenas et clés.

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2017-06-121

9.1 - Demande de dérogation mineure

Considérant la demande de monsieur Anthony Smith pour la construction d'un garage qui se trouve à être en dérogation mineure avec la règlementation en cours dans la municipalité de Val-Alain;

Attendu que le comité consultatif sur l'urbanisme s'est réuni une première fois le 18 mai dernier et une deuxième fois le 1er juin dernier pour étudier la demande de dérogation mineure de monsieur Smith;

Attendu que les membres du CCU recommandent unanimement au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par François Beaulieu, et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure demandée par monsieur Anthony Smith.

ADOPTÉE

2017-06-122

9.2 - Code d'éthiques (membres du CCU)

Attendu que le conseil municipal fait tous les efforts possible pour veiller au bon fonctionnement de la municipalité et de l'ensemble de ses comités;

Attendu que la composition du Comité consultatif sur l'urbanisme (CCU) a été renouvelée à la dernière séance du conseil municipal;

Attendu que le CCU ne possède pas de politique portant sur l'éthique des ses membres;

Il est proposé par Daniel Giroux, et résolu à l'unanimité de mandater le directeur-général afin qu'il mette en place un code d'éthique et qu'il demande aux membres du CCU de signer le document. Si un(e) membre du CCU refuse de signer le document, le DG devra en faire rapport au conseil municipal.

ADOPTÉE

10 - LÉGISLATION

2017-06-123

10.1 - Avis de promulgation / Règlements # 161-2017 et 163-2017

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement.

RÈGLEMENT No. 161-2017 concernant la tarification des permis de lotissement, de construction, de rénovation, des certificats d'autorisation et d'occupation. Modifie le règlement No. 130-2007

RÈGLEMENT No. 162-2017 concernant l'utilisation de pieux vissés comme élément de fondation et l'introduction des normes relatives à la qualité structurale et à l'entretien des bâtiments. Modifie le règlement no 128-2007. (APRÈS CONSULTATION)

RÈGLEMENT No. 163-2017 concernant les permis et certificats, les conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction. Modifie le règlement No. 129-2007

RÈGLEMENT No. 164-2017 concernant les usages résidentiels permis dans la zone de réserve résidentielle R-11 (Rue des Sables), l'ajustement des marges de recul avant et la modification des normes relatives à la hauteur et la superficie occupée par un bâtiment complémentaire à l'usage résidentiel dans toutes les zones. Modifie le règlement 126-2017 (APRÈS CONSULTATION)

RÈGLEMENT No. 165-2017 concernant les dispositions concernant la protection des boisés et les composteurs à carcasses d'animaux et la réglementation de l'implantation des composteurs à carcasses d'animaux. Modifie le règlement 126-2007. (APRÈS CONSULTATIONS)

Il est proposé par Manon Olivier , et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ensemble de la réglementation sous condition des étapes normales d'entrée en vigueur.

ADOPTÉE

11 - CORRESPONDANCE

2017-06-124

11.1 - Demande d'appui de la FADOQ

Attendu que le Centre communautaire est un édifice pouvant servir à l'ensemble des citoyens de Val-Alain et des environs;

Attendu que la location du Centre communautaire permet à la municipalité d'amoinrir les coûts d'opération de la bâtisse;

Attendu le mauvais état des armoires et comptoirs de la cuisine du Centre communautaire;

Attendu que la FADOQ désire présenter un projet de rénovation de la cuisine au programme Nouveaux horizons et quelle souhaite un appui de la municipalité;

Attendu que la FADOQ demande à la municipalité de payer les dépenses qui ne seraient pas couvertes par le programme dans le cas d'une réponse favorable au projet;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de la FADOQ (lettre d'appui) et de payer les dépenses qui ne seraient pas couvertes par le programme Nouveaux horizons.

2017-06-125

11.2 - Demande d'appui des fermières

Attendu que le Cercle des fermières de Val-Alain désire présenter un projet pour le programme Nouveaux horizons pour l'achat de :

- o 1 ilot sur roulettes qui va servir de table qui se déplace pour le service dans la grande salle
- o Quelques tables en plastique de 8 pieds de long
- o 1 rôtiroire de minimum 22 litres
- o 1 cafetière 100 tasse
- o Quelques chaudrons

Attendu que le Cercle de fermières de Val-Alain désire avoir un appui de la municipalité pour son projet;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité qu'une lettre d'appui de la municipalité soit faite et remise au Cercle pour mettre dans sa demande de subvention.

12 - AFFAIRES NOUVELLES

2017-06-126 12.1 - Formation en Ressources humaines

Une formation en gestion des ressources humaines est offerte le 6 juin prochain à Lévis au coût de 165.00 \$ La formation dure une demie journée et est dispensée par Cameron RH.

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité que le directeur général s'inscrive à la formation pour un coût de 165.00 \$.

2017-06-127 12.2 - Congrès de la FQM

Attendu que la Fédération des municipalités du Québec tiendra son 76e congrès : *Fiers de notre monde* les 28, 29 et 30 septembre prochain au Centre des congrès de Québec;

Attendu que peuvent y participer quiconque représentent une municipalité membre de la FQM et s'est inscrits dans les temps requis;

Attendu que le montant demandé pour une inscription avant le 26 août est de 760.00 \$ par participant (pour les trois jours)

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de madame Sylvie Laroche et de Daniel Turcotte (si ce dernier décide d'y aller, après avoir reçu la documentation pertinente)

2017-06-128 12.3 - Journée de la culture

Attendu que le Comité Art et culture de Val-Alain désire organiser une activité dans le cadre de la journée de la culture samedi, le 30 septembre prochain;

Attendu que le comité aurait besoin de la salle du Centre communautaire le 29 et le 30 septembre pour l'organisation de la journée;

Attendu que le comité demande à la municipalité de bien vouloir lui réserver gratuitement la salle du Centre communautaire pour la tenue de son activité;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité que la municipalité ne demande pas de frais de location au Comité Art et culture pour les locations du 29 et du 30 septembre 2017

2017-06-129 12.4 - Participation financière Fête de la Pêche

Attendu que la fête de la pêche est un rendez-vous municipal depuis quelques années;

Attendu que le comité des loisirs, en collaboration avec la municipalité et l'OBV de Lotbinière fait un excellent travail d'organisation pour l'activité;

Attendu que l'organisation de l'activité coûte plusieurs centaines de dollars et que les loisirs ont besoins de payer leurs fournisseurs;

Attendu que la municipalité a remis 1 600 \$ au comité des loisirs l'année dernière pour l'organisation de la fête de la pêche/Mordus de la balle;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité de verser 1600 \$ au comité des loisirs pour couvrir une partie de ses frais pour l'organisation de la fête de la pêche/Mordus de la balle.

12.5 - Tournoi de golf CLD Lotbinière

mardi le 29 août

golf et souper: 140 \$

souper seulement: 50 \$ par personne

des personnes intéressées ??

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de l'assistance.

2017-06-130 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Beaulieu , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20.26 hrs



Rénauld Grondin
Maire

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Rénauld Grondin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Rénauld Grondin
Maire